

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Avril 2023



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat  
Le 5 mai 2023

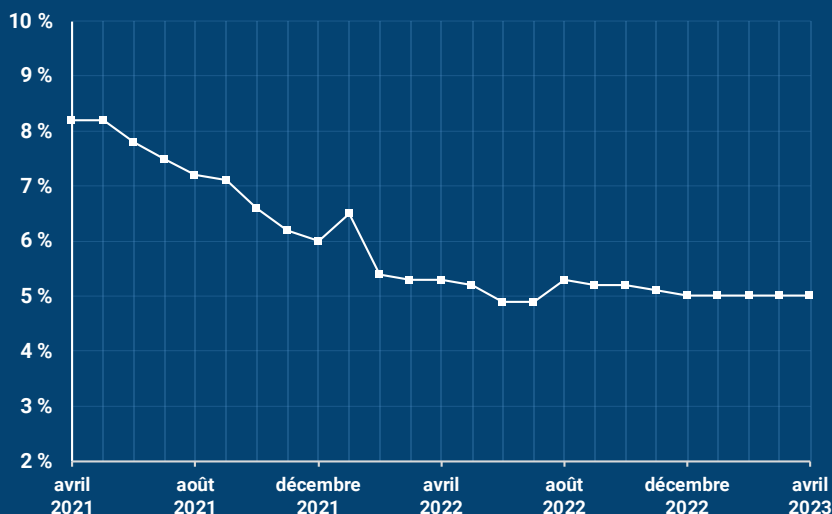
# Statistiques nationales

Le mois d'avril a vu 41 400 emplois s'ajouter au marché du travail, bien que le taux de chômage se soit maintenu à 5,0 % et que le taux d'activité soit demeuré inchangé à 65,6 %. C'est le cinquième mois consécutif que le taux de chômage se maintient à la barre des 5 %, soit seulement 0,1 point de pourcentage de plus que le plancher record de 4,9 % atteint en juin et juillet de l'année dernière. Cependant, en dépit de l'augmentation de 0,2 % de l'emploi global, tous les postes ajoutés à l'économie le mois dernier relevaient de l'emploi à temps partiel, qui a gagné près de 48 000 postes.

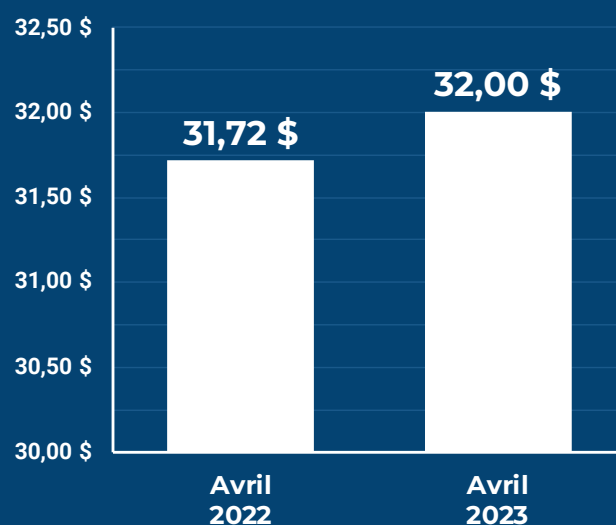
L'emploi à temps partiel a quasiment retrouvé son sommet d'avril 2022 de près de 3,7 millions d'emplois (voir le graphique à la page 3). Pendant ce temps, le salaire horaire moyen a continué d'augmenter, les salaires ayant progressé de 0,8 % au cours du mois dernier et de 5,2 % d'une année sur l'autre. Corrigés de l'inflation, les salaires réels ont augmenté d'un peu moins de 1 % au cours de l'année écoulée.

	Moyenne sur 5 ans avril 2017 à avril 2021	Avril 2022	Mars 2023	Avril 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total <sup>1</sup>	18 162 620	19 716 200	20 088 800	20 130 200	414 000 2,1 %	41 400 0,2 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	8,0	5,3	5,0	5,0	-0,3	0,0
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	64,6	65,7	65,6	65,6	-0,1	0,0
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	31,1	30,3	30,4	30,3	0,0	-0,1
Salaire horaire moyen <sup>5</sup>	28,88 \$	31,72 \$	33,12 \$	33,38 \$	5,2 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel <sup>6</sup>	31,41 \$	31,72 \$	31,76 \$	32,00 \$	0,9 %	nd

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen réel



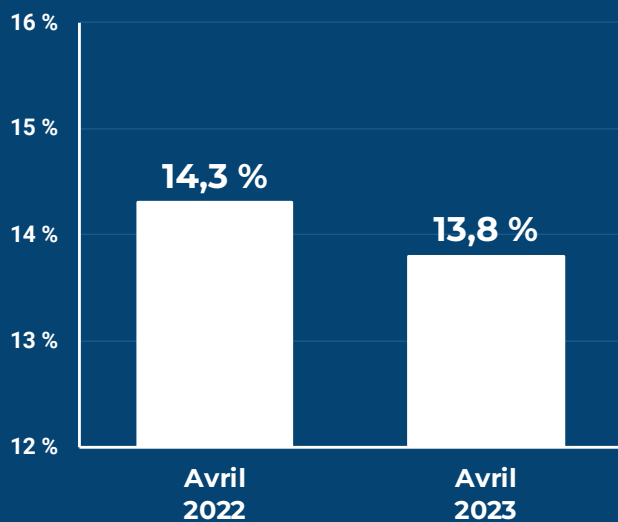
# Indicateurs nationaux de précarité

Dans l'ensemble, les indicateurs de précarité d'Unifor sont restés stables au cours du mois dernier, avec de légères baisses des taux de sous-utilisation, de sous-emploi et de cumul d'emplois. On remarque notamment une augmentation de 0,7 point de pourcentage de la proportion de travailleuses et travailleurs à temps partiel déclarant vouloir un emploi à temps plein, bien que ce chiffre soit au même niveau qu'en avril 2022. La proportion de travailleuses et

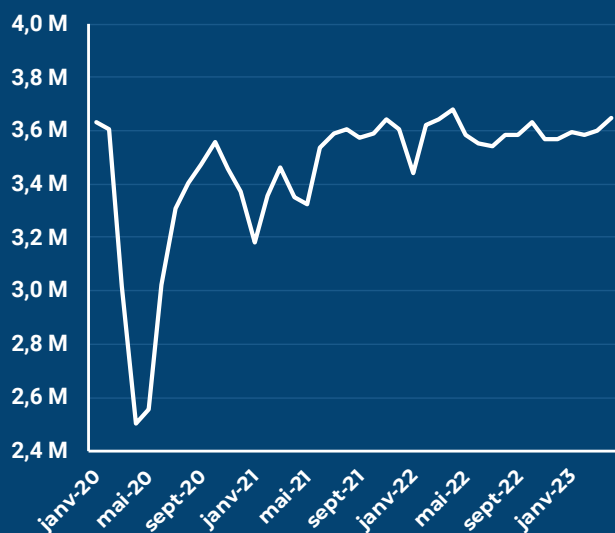
	Avril 2022	Mars 2023	Avril 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	19,2	18,8	18,7	-0,5	-0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	39,6	38,9	39,6	0,0	0,7
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	7,6	7,5	7,2	-0,4	-0,3
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	14,3	13,9	13,8	-0,5	-0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	5,6	5,8	5,7	0,1	-0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	11,3	10,7	10,8	-0,5	0,1
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,5	3,3	3,2	-0,3	-0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,5	6,4	6,3	-0,2	-0,1
<i>Saisonnier (%)</i>	1,2	1,0	1,3	0,1	0,3
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	21,2	19,1	20,1	-1,1	1,0
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	4,53 \$	4,89 \$	4,87 \$	7,6 %	-0,4 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	638,6	716,4	677,1	6,0 %	-5,5 %

travailleurs faiblement rémunérés – c'est-à-dire moins des deux tiers du salaire médian – a également bondi de 1 point de pourcentage, ce qui suggère que les gains sur le front de l'emploi au cours du mois dernier se sont concentrés sur les formes moins bien rémunérées. L'écart salarial entre les hommes et les femmes a légèrement diminué au cours du mois d'avril, mais il reste supérieur de 7,6 % d'une année sur l'autre.

## Taux de sous-emploi



## Emploi à temps partiel



# Statistiques régionales

En termes régionaux, la part du lion des augmentations du nombre d'emplois du mois dernier a été observée en Ontario, où 32 700 emplois ont été ajoutés (+0,4 %), suivi par le Québec avec 10 500 emplois supplémentaires (+0,2 %). Les chiffres de l'emploi dans les autres régions sont restés stables, bien qu'une légère baisse de 5 700 emplois (-0,2 %) ait été observée dans la région des Prairies.

Une certaine divergence est apparue en ce qui concerne le niveau de participation à la population active au cours du mois d'avril, le taux d'activité ayant diminué de 0,2 point de pourcentage dans les Prairies et augmenté de 0,2 point de pourcentage dans les régions de l'Atlantique et en Colombie-Britannique. Bien que le taux soit demeuré stable au Québec et en Ontario, des différences marquées ont été observées d'une année à l'autre. Le taux d'activité a augmenté de 0,7 point de pourcentage au Québec, alors qu'il a diminué de 0,4 point de pourcentage en Ontario.

La croissance des salaires a été la plus forte en Colombie-Britannique, où les salaires ont augmenté de 1,4 % en avril, suivie de 1,0 % dans les Prairies, de 0,8 % en Ontario et de 0,4 % au Québec. La région de l'Atlantique a observé une légère baisse du salaire horaire moyen de -0,3 %.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Avril 2022	Avril 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 177 000	1 208 400	31 400 2,7 %	1 800 0,1 %
Taux de chômage (%)	7,4	7,1	-0,4	0,4
Taux de participation (%)	61,1	61,0	-0,2	0,2
Taux de syndicalisation (%)	33,0	32,4	-0,6	0,0
Salaire horaire moyen	27,79 \$	28,98 \$	4,3 %	-0,3 %
Salaire horaire moyen réel	27,79 \$	27,79 \$	0,0 %	nd



## Québec

	Avril 2022	Avril 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 392 200	4 505 000	112 800 2,6 %	10 500 0,2 %
Taux de chômage (%)	4,3	4,1	-0,2	-0,1
Taux de participation (%)	64,3	65,0	0,7	0,0
Taux de syndicalisation (%)	39,2	39,2	0,0	0,5
Salaire horaire moyen	30,49 \$	32,26 \$	5,8 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	30,49 \$	30,93 \$	1,5 %	nd



## Ontario

	Avril 2022	Avril 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 780 900	7 919 400	138 500 1,8 %	32 700 0,4 %
Taux de chômage (%)	5,4	4,9	-0,5	-0,2
Taux de participation (%)	65,9	65,5	-0,4	0,0
Taux de syndicalisation (%)	26,6	26,3	-0,3	0,0
Salaire horaire moyen	32,65 \$	34,46 \$	5,5 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel	32,65 \$	33,04 \$	1,2 %	nd



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Avril 2022	Avril 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 621 900	3 718 000	96 100 2,7%	-5 700 -0,2%
Taux de chômage (%)	5,8	5,5	-0,2	0,1
Taux de participation (%)	69,3	68,8	-0,4	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	27,4	28,2	0,8	-0,2
Salaire horaire moyen	32,23 \$	33,34 \$	3,4 %	1,0 %
Salaire horaire moyen réel	32,23 \$	31,96 \$	-0,8 %	nd



## Colombie-Britannique

	Avril 2022	Avril 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 744 300	2 779 400	35 100 1,3 %	2 100 0,1 %
Taux de chômage (%)	4,8	5,0	0,2	0,5
Taux de participation (%)	65,3	65,2	-0,1	0,2
Taux de syndicalisation (%)	29,0	29,2	0,2	-0,8
Salaire horaire moyen	32,15 \$	34,17 \$	6,3 %	1,4 %
Salaire horaire moyen réel	32,15 \$	32,76 \$	1,9 %	nd



# Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Avril 2022	Avril 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	22,05 \$	24,15 \$	9,5 %	4,8 %
Foresterie	32,62 \$	35,27 \$	8,1 %	3,5 %
Mines, pétrole et gaz	48,48 \$	50,48 \$	4,1 %	-0,2 %
Services publics	47,08 \$	48,59 \$	3,2 %	-1,0 %
Construction	33,67 \$	35,42 \$	5,2 %	0,9 %
Fabrication de biens durables	31,79 \$	34,09 \$	7,2 %	2,8 %
Fabrication de biens non durables	29,67 \$	31,78 \$	7,1 %	2,6 %
Commerce de gros	32,27 \$	34,96 \$	8,3 %	3,7 %
Commerce de détail	21,94 \$	23,08 \$	5,2 %	0,8 %
Transport et entreposage	30,03 \$	31,80 \$	5,9 %	1,5 %
Finances et assurances	40,44 \$	41,68 \$	3,1 %	-1,2 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	33,56 \$	34,10 \$	1,6 %	-2,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	40,90 \$	44,07 \$	7,8 %	3,2 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,10 \$	26,17 \$	4,3 %	0,0 %
Services éducatifs	36,65 \$	38,21 \$	4,3 %	0,0 %
Soins de santé et assistance sociale	30,54 \$	31,46 \$	3,0 %	-1,3 %
Information, culture et loisirs	31,47 \$	31,70 \$	0,7 %	-3,5 %
Hébergement et services de restauration	18,06 \$	19,34 \$	7,1 %	2,6 %
Autres services	27,06 \$	28,85 \$	6,6 %	2,2 %
Administration publique	41,16 \$	42,40 \$	3,0 %	-1,2 %

Si l'on examine les salaires horaires moyens par industrie, la plupart des industries ont connu une croissance salariale significative depuis avril 2022, certaines industries comme l'agriculture, la foresterie et le commerce de gros franchissant la barre des 8 %. Corrigées de l'inflation, certaines industries continuent toutefois d'être à la traîne, notamment les services publics (-1,0 %), l'administration publique (-1,2 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (-1,3 %).

La plupart des emplois créés en avril étaient concentrés dans le secteur des services, avec le commerce de gros et de détail (+24 400) et le transport et l'entreposage (+16 500) en tête de liste; il s'agit notamment d'industries où l'emploi à temps partiel est souvent la norme. Le secteur de la production de biens n'a ajouté que 6 300 emplois au total.

# Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de mars à avril 2023

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		6 300
Agriculture	-3 300	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		1 800
Services publics	-2 000	
Construction		7 000
Fabrication		2 800
SECTEUR DES SERVICES		35 200
Commerce de gros et de détail		24 400
Transport et entreposage		16 500
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-8 800	
Services professionnels, scientifiques et techniques	-6 100	
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	-14 000	
Services d'enseignement		14 500
Soins de santé et assistance sociale		1 000
Information, culture et loisirs		16 100
Services d'hébergement et de restauration	-5 100	
Autres services (sauf les administrations publiques)	-3 400	
Administrations publiques		200





# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*